Accusé de réception en préfecture
009-210901856-20260929-9_202696-DE
Reçu le 22/10/2026

Date de mise en ligne de l'acte : 26/10/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice :	27
Présents :	20
Procurations :	5
Votants :	25

N° 2026 9 6

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le VINGT NEUF SEPTEMBRE à 18 H 40, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 septembre 2026

Etaient présents :
Mrs BAUMEL, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, FOUCHÉ, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PÉREZ et PORTES.

Mmes DAGNAC, DELGENES, GIRAUDEAU, GUILLEMAT, PONS, PONTET, SALOMÉ, SENGDARA-COUMEL et ZANIN.

A donné pouvoir :
Mme BELMAS à Mme DAGNAC
M. DANDINE à M. PÉREZ
Mme DESAINT à M. MARETTE
M. DESCAZEAUD à Mme PONS
M.ZAMBONI à M.ESTRADE

Absents excusés :
Mmes EYCHENNE et SANÈGRE.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : délégation du conseil municipal au Maire :
Compte rendu des décisions prises

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

N° DÉCISION	DATE	OBJET
2026 022	16/09/2026	CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE - Mission complète - XMGE - Création d'une voie verte entre l'école élémentaire Victor Hugo et le collège
2026 023	16/09/2026	Marché public de prestations intellectuelles " Missions G5 et G2 PRO - Etude géotechnique de conception" - berge en rive droite au droit de l'Auberge de l'Hers

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 22 octobre 2026

Le Maire
Louis MARETTE